

pour éviter les indigestions auxquelles les expose leur organisation. Ces expériences valurent à l'auteur la médaille d'or de la Société royale d'agriculture de la Seine, le théâtre d'agriculture d'Olivier de Serres, etc.

Parmi les travaux que fit M. Grogner sur les maladies avant d'être professeur d'hygiène, je citerai son mémoire sur les épizooties, 1810; celui qu'il présenta en 1811 à la Société d'agriculture, sur une fièvre maligne qui régna dans le département de l'Isère, etc. A la même époque, il eut occasion de traiter le claveau. Le 11 février 1811, M. Faure, propriétaire d'un troupeau de mérinos à Dessines, lui écrivait : « Vous eûtes la bonté non seulement de m'encourager à pratiquer l'inoculation du claveau, mais encore de vous offrir à faire vous même l'opération. Le succès le plus complet l'a couronnée. 140 bêtes, parmi lesquelles 60 brebis portières, 30 agneaux, parmi lesquels plusieurs n'étaient nés que depuis quelques jours furent inoculés par vous. *Une seule brebis* est morte à la suite de l'opération. Les agneaux qui sont nés après l'inoculation de la mère, ont été préservés du claveau. »

Les succès qu'obtint M. Grogner dans cette circonstance, ont contribué à répandre l'inoculation de la clavelée, opération salutaire qui répugne beaucoup à la plupart des propriétaires, et dont l'adoption ferait disparaître un des plus grands obstacles qui, dans nos campagnes, s'opposent à la propagation de la race précieuse qui fournit les riches toisons de Léon, de Ségovie, de Montarco, etc.

En 1814 et 1815, il étudia le typhus des bêtes à cornes. Chargé par M. le préfet de traiter cette épizootie, il présenta à ce magistrat un rapport, qui servit de base aux mesures administratives prises contre cette maladie dans ce département et dans celui de l'Ain. Il envoya la description de la même épizootie à la Société royale et centrale d'agriculture qui l'admit au nombre de ses membres correspondants, à la place qu'avait laissée vacante la mort de M. Bredin père. Une maladie grave se déclara, en 1816, dans la commune de Vaugneray.